

Séance du 13 janvier

Travaux sur bâtiment et logements au programme

Après une phase de réflexion et d'études, le Conseil Municipal a lancé les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux envisagés afin de rénover et restructurer le bâtiment communal rue de la Motte. La taille du bâtiment, ancienne dépendance du château, est telle qu'il est possible d'envisager des services au rez-de-chaussée et des logements à l'étage à l'image de ce qui a été réalisé à l'ancien presbytère par le SIVOM du Val Fleuri.

Le plan de financement est à l'étude.

Logements : La chaudière sera remplacée au logement communal de l'ancienne gare.

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur la vente de la maison appartenant à « Consorts Danassié » rue de l'Europe.

Bureautique : Le photocopieur sera remplacé. Le conseil municipal fait le choix d'une location à l'année pour le nouvel appareil.